

Sécurité publique Canada

[Accueil](#) > [Sécurité nationale](#) > [Cybersécurité](#)

> [Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques \(CCRIC\)](#)

Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques (CCRIC)

Le Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques (CCRIC) veille à ce que les nombreux services utilisés chaque jour par les Canadiens soient sécuritaires. Il aide à sécuriser les systèmes cybernétiques des provinces, des territoires, des municipalités et des organisations du secteur privé, et collabore étroitement avec les partenaires, y compris les homologues et les fournisseurs en technologie de l'information à l'échelle internationale.

La plupart des [produits créés par le CCRIC sont mis à la disposition du public](#), et l'expertise de son personnel expérimenté et hautement qualifié est mise à profit pour échanger de l'information sur les cybermenaces avec les partenaires. En outre, lorsque le CCRIC prend connaissance d'activités malveillantes, il prend des mesures pour informer les propriétaires des systèmes compromis, en se concentrant sur les systèmes informatiques des secteurs des infrastructures essentielles, des gouvernements provinciaux et territoriaux et des administrations municipales.

Le CCRIC recommande fortement aux organisations d'appliquer les [quatre plus importantes stratégies pour atténuer les cyberintrusions ciblées](#). Ces stratégies figurent parmi les mesures les plus efficaces qu'une organisation peut prendre pour protéger ses systèmes contre des cyberattaques ciblées, et elles ont été avalisées par de nombreuses parties, notamment le Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC). En appliquant ces quatre stratégies, les organisations peuvent prévenir jusqu'à 85 % des cyberattaques ciblées.

Mandat

Afin de soutenir la mission de Sécurité publique Canada de bâtir un Canada sécuritaire et résilient, le CCRIC contribue à assurer la sécurité et la résilience des cybersystèmes essentiels qui sous-tendent la sécurité nationale, la sécurité publique et la prospérité économique du pays.

À titre d'équipe d'intervention en cas d'urgence informatique au Canada, le CCRIC agit comme centre national de coordination pour la prévention, l'atténuation, la préparation, l'intervention et le rétablissement en matière d'événements cybernétiques.

Ce que fait le CCRIC

Les propriétaires et exploitants de cybersystèmes essentiels dont l'identité a été vérifiée par un processus d'authentification et de références ont accès aux produits et services suivants du CCRIC :

- **Conseils et soutien concernant la préparation et l'atténuation en cas de cyberincident.** Le CCRIC diffuse divers produits techniques à l'intention des gestionnaires de TI qui fournissent des conseils, des indicateurs de détection précoce, des résumés, des renseignements sur les tendances et des analyses opérationnelles. De plus, le CCRIC communique à ses partenaires des renseignements techniques sur les menaces, les vulnérabilités, les risques et les incidents, dans le but d'améliorer la compréhension collective au sujet des incidents et des menaces cybernétiques et de faire en sorte que les organisations disposent de tous les renseignements nécessaires pour prendre des décisions éclairées.
- **Conseils techniques concernant l'intervention et le rétablissement en cas d'attaques ciblées.** Le CCRIC fournit de l'aide technique à ses partenaires et mène des analyses judiciaires des malicieux. En plus de sa propre expertise, le CCRIC peut tirer parti de l'expertise et des ressources du gouvernement pour formuler des conseils ciblés en matière d'atténuation et de rétablissement.
- **Accès à des forums fiables sur la collaboration et l'échange d'information.** Le CCRIC permet à ses partenaires de participer à des forums afin d'échanger des renseignements dans leurs communautés d'intérêt, ou à plus grande échelle s'ils le souhaitent, et d'assurer un

accès réciproque aux renseignements, à l'expertise et à l'appui de leurs pairs. Le portail de la communauté du CCRIC fournit un outil commun de collaboration aux organisations qui font partie des [secteurs des infrastructures essentielles du Canada](#). Le CCRIC utilise ce portail pour diffuser ses plus récents documents et publications à ses partenaires. Ces derniers peuvent également y afficher leurs propres documents ou utiliser le portail pour signaler les cyberincidents au CCRIC. Pour de plus amples renseignements, veuillez [communiquer avec le CCRIC](#).

Le CCRIC travaille avec des partenaires nationaux et internationaux pour répondre aux grandes préoccupations liées à la cybersécurité. Des organisations, notamment les organisations d'infrastructures essentielles, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales, qui ont des préoccupations ou des renseignements au sujet de cyberincidents sont encouragés à visiter la page Web [Signaler un incident de cybersécurité](#).

Communiqués sur la cybersécurité

[Déclaration du Premier ministre du Canada suite à l'assermentation du 29e Conseil des ministres](#)

Le 4 novembre 2015

[Plus de communiqués sur la cybersécurité](#)

Publications et rapports sur la cybersécurité

[Guide Pensez cybersécurité pour les petites et moyennes entreprises](#)

[Cadre de gestion des incidents cybernétiques pour le Canada](#)

[Plan d'action sur la cybersécurité entre Sécurité Publique Canada et le Département de la Sécurité Intérieure](#)

[Stratégie de cybersécurité du Canada](#)

[Plan d'action 2010-2015 de la Stratégie de cybersécurité du Canada](#)

[Plus de publications et rapports sur la cybersécurité](#)

Date de modification 2014-12-12